



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Document mis à jour le 25/05/2018 08:00:00

Nous vous remercions de bien vouloir lire entièrement la présente note d'information avant de transmettre des informations vous concernant à la société ASSISTANCE DIAG IMMO (ci-après « *Nous* »).

Nous mettons régulièrement à jour ce document notamment en fonction des évolutions légales.

Toute mise à jour est disponible sur <http://www.assdiagimmo.fr>

Nous sommes responsables du traitement des données à caractère personnel (ci-après « *DCP* ») que nous traitons.

Nous prenons les dispositions nécessaires afin d'assurer un niveau de sécurité aux dites *DCP*, en conformité avec la loi française n°78-17, dite « *Informatique et libertés* », et le Règlement européen sur la Protection des Données (*RGPD*) n°2016/79 du 27 avril 2016.

Lorsque vous remplissez des questionnaires ou documents vous concernant, le caractère obligatoire de l'information qui vous est demandée est signalé par un astérisque, car ces informations sont nécessaires afin de nous permettre de remplir nos obligations vis-à-vis de vous, à savoir fournir nos prestations de service. Si vous ne nous communiquez pas les informations obligatoires Nous ne pourrons pas vous offrir le service attendu.

1. DÉTAIL DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL COLLECTÉES

Nous collectons les *DCP* vous concernant, que vous nous communiquez volontairement, lorsque vous nous sollicitez pour une demande de devis ou pour la réalisation d'un dossier de diagnostic de votre bien immobilier.

Nous collectons et traitons des données directement personnelles telles	Nous collectons et traitons des données indirectement personnelles telles :
<ul style="list-style-type: none"> • Nom, prénoms du propriétaire, ses coordonnées postales, téléphoniques, adresse e-mail, • Le cas échéant informations supplémentaires telles que : • identités et coordonnées des occupants du bien (locataire par exemple), • identités des personnes chargées de la gestion du syndic, • Autres 	Section cadastrale Numéros de lots Nombre d'enfants et âge (pour le plomb) Photos du bien Le résultat des différents diagnostics Des documents annexes contenant des <i>DCP</i> tels, <ul style="list-style-type: none"> • Les factures d'énergie • Le titre de propriété, • L'état descriptif de division, • Les plans et croquis,

2. FINALITÉ DE LA COLLECTE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET DURÉE DE CONSERVATION

2.1 Finalité

Nous collectons les *DCP* vous concernant,

- lorsque vous nous sollicitez pour une demande de devis ou pour la réalisation d'un Dossier de Diagnostics Technique (DDT) Diagnostic de Performance Énergétique de votre bien immobilier ;
- pour effectuer des opérations relatives à la gestion de la relation commerciale (tels comptabilité, suivi de notre relation client) ;

2.2 Durée de conservation

Les données à caractère personnel sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

A cet égard, nous vous invitons à vous rendre sur notre site afin de consulter le [tableau dédié à la durée de validité de chaque diagnostic](#) (vente et location).

En outre, les données collectées pour la gestion de la relation contractuelle seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle et en archivage pendant une durée de dix (10) ans suivant la fin de ladite relation contractuelle, lorsqu'elles présentent un intérêt administratif, notamment pour l'établissement de la preuve d'un droit ou d'un contrat.

3. DÉTAIL DES DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES

La loi nous impose de transmettre dans certains cas certaines *DCP* à des autorités publiques, voire à certains acteurs privés, sans obtenir votre consentement préalable ; dans les autres cas nous ne transmettons vos *DCP* qu'après autorisation préalable de votre part.

DCP transmises sans autorisation préalable de l'intéressé (propriétaire)	DCP transmises avec autorisation préalable du propriétaire
Diagnostic de Performance Énergétique : <i>DCP</i> transmises à l'ADEME	Dossier de Diagnostic Technique adressé au notaire qui l'annexe à la promesse de vente, ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente
En cas de détection de termites, plomb, amiante, radon, mères : <i>DCP</i> transmises à la Marie, à la Préfecture et éventuellement à l'ARS	Dossier de Diagnostic Technique adressé aux agences immobilières en charge de la transaction.
En cas de Danger Grave Immédiat relatif à un problème lié au gaz : <i>DCP</i> transmises au fournisseur de gaz.	
État des Risques et Pollutions - ERP (anciennement ESRIS, ERNMT) : l'état est établi après une demande effectué via un formulaire accessible sur la plateforme, Natural Risk.	
En cas de litige : <i>DCP</i> transmises à notre assureur Responsabilité Civile Professionnelle AXA	
<i>DCP</i> transmises à la société chargée de l'hébergement de nos données : AMEN	
Pour l'établissement de certains diagnostics : <i>DCP</i> transmises aux laboratoires compétents à savoir : ITGA laboratoires compétents à savoir : ITGA	
Le cabinet d'expertise comptable CEE (Conseil et Expertise en Entreprise 78180 MONTIGNY) est chargé de la comptabilité de notre cabinet.	

4. DÉTAIL DU LIEU DE STOCKAGE DES DONNÉES PERSONNELLES ET DES MODALITÉS DE SÉCURITÉ

Les données à caractère personnel que nous collectons sont stockées dans la base de données utilisée par notre logiciel, sur le disque dur de l'ordinateur de bureau, le disque SSD de la tablette « terrain », sur un disque dur externe de sauvegarde, le tout situé physiquement à notre siège social.

5. DÉTAIL DES DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LE TRAITEMENT DE LEURS DONNÉES PERSONNELLES

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Sous réserve des obligations légales qui incombent aux diagnostiqueurs immobiliers, vous disposez également d'un droit d'opposition pour motif légitime au traitement de vos *DCP*.

Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à des fins de prospection ainsi que le cas échéant d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment en adressant une demande à notre service client, accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et précisant l'adresse à laquelle devra parvenir la réponse :

- soit par courriel : chpaulin@assdiagimmo.fr
- soit par courrier postal : 48 rue des Saules 78370 PLAISIR

Une réponse vous sera alors adressée dans un délai d'un mois suivant la réception de ladite demande.

ASSISTANCE DIAG IMMO Sarl – Diagnostics immobiliers

Siège social : 48 rue des Saules 78370 PLAISIR
Capital 50 000€ - RCS de VERSAILLES : 504 268 459